



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES RESTAURANTS DU CŒUR – LE RELAIS  
DU CŒUR DE LA REGION LILLE – AD59A  
Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
Déclarée à la préfecture de Lille  
Siège social : 6 rue du Peignage Amédée Prouvost – 59150 Wattrelos  
SIRET : 524 416 906 00013

## PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU BUREAU

EN DATE DU 27 MAI 2024

L'an Deux Mille Vingt Quatre,

Le vingt sept mai,

A neuf heures trente,

Les membres du Bureau de l'Association Départementale des Restaurants du Cœur – Le Relais du Cœur du Nord-Lille (AD59a), association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 (l'« **Association** » ou l'« **AD** »), dûment convoqués, se sont réunis au siège social.

Il résulte de la feuille de présence qu'à cette réunion :

### Sont présents :

- ✓ Patrick BANNEUX, Président ;
- ✓ Alain CARELS, Trésorier ;
- ✓ Myriam CATRISSE, membre du Bureau ;
- ✓ Dany DELBECQ, membre du Bureau ;
- ✓ Béatrice DELOBEL, membre du Bureau, en visio ;
- ✓ Hortense LAMBERT, membre du Bureau, en visio ;
- ✓ Isabelle LEBON, Secrétaire Départementale.

### Assistent également à la réunion sur invitation :

- ✓ Zohra ZAROURI, Directrice, invitée permanente ;
- ✓ Bruno JOLY, Chargé de mission de la DR1, invité.

### Sont excusés :

- ✓ Bernard DESCAMPS, membre du Bureau ;
- ✓ Guy GRARD, membre du Bureau.

Le Bureau, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Patrick BANNEUX préside la séance en sa qualité de Président de l'Association.

Isabelle LEBON remplit les fonctions de secrétaire.

Le Président de la séance rappelle que le Bureau est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### **ORDRE DU JOUR**

- Adoption du procès-verbal de la réunion précédente
- Présentation des faits majeurs de la période écoulée
- Point sur les activités de l'Association
- Point sur les activités des centres
- Point sur la trésorerie et le suivi budgétaire
- Approbation des engagements de dépenses supérieurs au montant fixé par la procédure « Achats »
- Fixation de la date de la prochaine réunion
- Questions diverses

### **ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE**

La secrétaire donne lecture du procès-verbal des décisions de la précédente réunion.

**Délibération :**

**Les membres du Bureau approuvent à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 6 mai 2024.**

### **PRESENTATION DES FAITS MAJEURS DE LA PERIODE ECOULEE**

#### **SPECTACLE DE BOODER A WATTRELOS**

Des bénévoles et salariés de l'AD59a ont été invités par l'organisateur, le 18 mai dernier, à assister à cette représentation à l'issue de laquelle un chèque de 2 250 € (1.50 € par billet vendu) a été remis au Responsable Départemental de l'Association.



## POINT SUR LES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

### ■ POINT DE SITUATION PAD – 15 MAI 2024 (H. LAMBERT & B. DELOBEL)

Une dizaine de bénévoles a participé à cette réunion.

2 axes du PAD ont été analysés et allégés mais, sans indicateur de résultats, il était compliqué d'œuvrer correctement. Les actions ont été revues et corrigées pour mieux « coller au terrain ».

Les bénévoles de l'AD59a sont conviés à une plénière le 19 juin prochain qui se tiendra dans les locaux de la Société AVRIL Beauté : 40 bénévoles sont attendus (seuls 10 bénévoles se sont inscrits à ce jour).

La présence des membres du Conseil d'Administration et les Soutiens de centres est vivement souhaitée pour participer aux ateliers d'actualisation.

La Secrétaire Départementale précise que, pour des raisons d'organisation, la version finalisée de ce « nouveau PAD » devra lui être remise au plus tard le 31 juillet prochain aux fins d'intégration dans le « livret AG ».

### ■ DIALOGUE DE GESTION – 16 MAI 2024 (P. BANNEUX & A. CARELS)

Nous avons accueilli au siège de l'AD des représentants de l'AN et la DR (bénévoles et salariés) pour un dialogue de gestion qui, dans l'ensemble, s'est déroulé dans un esprit d'échange et de bienveillance.

Le dialogue de gestion est un outil du contrôle de gestion. Il permet de structurer les actions, de présenter les objectifs et d'essayer de mesurer l'impact de nos actions.

L'écoute a été le maître-mot de cette réunion et les dialogues de grande qualité.

La réunion avait été bien préparée de notre côté. L'AN pourrait nous accorder une aide complémentaire pour le projet « chambres froides » à condition que nous lui apportions les éléments démontrant que nous ferons des économies d'énergie et que notre taux de substitution sera amélioré : nous sommes « mauvais élèves » en la matière, beaucoup de centres ne communiquant pas sur leurs ramasses.

L'AN nous demande de consolider notre réflexion quant à la nécessité de changer les chambres froides, de réorganiser l'entrepôt, d'aménager ou déménager la cuisine. A ces 3 projets, il faut ajouter le site de Sin le Noble : nous devons anticiper quant à sa fermeture ou sa réorganisation. Nous sommes l'une des rares AD à avoir des projets aussi importants et à les asseoir sur une réflexion et des documents de qualité.

Il est envisagé d'organiser plus régulièrement des échanges directs entre l'AN et l'AD.

Information importante : l'AN souhaite faire une pause quant à la construction de nouveaux projets.

**Bruno JOLY** : sur la forme, les délégués de l'AN ont regretté de n'avoir prévu qu'une demie journée.

Les prochaines sessions se dérouleront sur une journée entière.



Si les 10 mesures ont été « bénéfiques » à notre association en nous permettant de faire quelques économies, la jauge est très importante en ce qui concerne le nombre de repas distribués sur le territoire français. « L'appel du 3 septembre 2023 » émis par **Patrice DOURET** a eu, lui, un très gros impact en termes de trésorerie mais ne pourra être renouvelé chaque année.

Le nouveau barème sera présenté le 20 juin prochain avec, entre autres, une modification des dotations afin de gommer certaines inégalités. A noter qu'augmenter les dotations d'un repas par personne coûtera près de 8 M€ à l'association ; l'équilibre financier est difficile à tenir.

**Béatrice DELOBEL** ne s'explique pas la disparité entre notre AD et le national : tous les centres ont-ils vraiment appliqué les 10 mesures ? Notre AD constate une diminution du nombre de repas distribués de l'ordre de 25 % ce qui est la traduction mathématique de la baisse de la dotation.

#### ■ **VISITE DU SIEGE – 16 MAI 2024 (B. DELOBEL, Z. ZAROURI & H. LAMBERT)**

Annabelle LECOCQ, Directrice adjointe de l'Action Sociale au Département du Nord, a visité nos locaux et l'entrepôt ; ses préoccupations : la précarité alimentaire et la distribution dans les zones rurales ; la conservation des produits de ramasse (dates de plus en plus courtes).

Ce qu'il en ressort c'est que les Services du Département se mettent quelque peu à la « disposition » de nos centres avec la création de « Maisons de la Solidarité » (40 dans le Nord). Une relation est à créer entre nos centres d'activités et ces Maisons => **Action : H. LAMBERT**.

Madame LECOCQ s'est proposée d'analyser le déroulement de l'opération « Paniers solidaires » afin d'essayer de l'améliorer.

Le « projet cuisine » a également été exposé et l'EPDSAE de Lambersart mentionné. Une réunion tripartite EPDSAE-Département-RESTOS sera organisée si nous confirmons notre intérêt pour cette cuisine professionnelle après la visite du 11 juin prochain par **Z. ZAROURI, G. GRARD** et **B. DESCAMPS** ; **S. BASQUIN** ayant déjà visité les locaux.

#### ■ **ASSEMBLEE GENERALE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE – 17 MAI 2024 (P. BANNEUX)**

L'Assemblée Générale, à laquelle **Patrick BANNEUX** a été invité, s'est tenue en présence de Jacques VANDENSCHRIK, Président de la FEBA (Fédération Européenne des Banques Alimentaires).

Le réseau français est composé de 79 banques alimentaires et 31 antennes couvrant la métropole et les territoires d'Outre-Mer, regroupées au sein d'une Fédération. 6 000 associations sont adhérentes (268 dans le Nord). Le nombre d'associations sollicitant la Banque Alimentaire est croissant.

300 tonnes de denrées sont recueillies lors des journées de collecte nationale.

Patrick MAHIEU et Pierre WILLEFERT sont respectivement Président et Directeur de la Banque Alimentaire du Nord.

■ **COLLECTIF INTER-ASSOCIATIF – 21 MAI 2024 (P. BANNEUX)**

Le collectif s'est réuni au Secours Populaire représenté par Jean-Louis CALLENS, Secrétaire Général.

Ces réunions servent, entre autres, à mieux nous connaître et nous coordonner. Il est envisagé une présence commune lors de la prochaine Braderie de Lille ainsi qu'un texte commun.

A noter qu'au courrier qui lui a été adressé par les 4 « têtes de réseau », le Préfet a répondu qu'il déléguait la Préfète à l'Egalité des Chances pour un rendez-vous.

■ **RENTREE SOLIDAIRE – 22 MAI 2024 (P. BANNEUX & A. CARELS)**

Une visioconférence a été organisée par Le Furet du Nord-Decitre et France Bleue.

Sur le territoire français, en 2023, 11 magasins ont participé à cette opération (18 en 2022).

L'opération 2024 se déroulera du 28 au 31 août et le défi sera de mobiliser des bénévoles durant ces journées.

Lors du dialogue de gestion, l'AN nous a suggéré de renforcer l'équipe de **Michèle DARBOIS** par le recrutement d'un Référent mobilisé uniquement sur ce type d'opération et, notamment, les OPC qui peuvent être menées à tout moment de l'année (pas seulement à Noël) : notre AD a récolté 10 à 15 k€ alors que d'autres récoltent 50 k€ en étant présentes plus souvent et dans plus de magasins. L'organisation nécessite la création d'un calendrier des manifestations (fête des mères, Noël, ...), de solliciter des bénévoles d'un jour par la présentation de ce planning ainsi que des magasins tels que Nocibé, Séphora, ou toute enseigne susceptible de vendre des produits « cadeaux ».

=> Action : **M. DARBOIS** et **H. LAMBERT** (Pôle Bénévolat pour le Référent).

■ **INTERVENTION AU CREDIT AGRICOLE – 23 MAI 2024 (P. BANNEUX)**

Le Crédit Agricole a créé, en 2009, l'Association « Point Passerelle Nord de France » qui vient en aide aux personnes fragilisées financièrement par un accident de la vie.

Les conseillers bénévoles sensibilisent les personnes à la gestion d'un budget, accordent des microcrédits, proposent des aides d'urgence, ...

■ **ENTRETIEN D'AGREMENT AVEC LA DR – 24 MAI 2024 (P. BANNEUX)**

**José LECLERCQ** et **Bruno JOLY** ont reçu **Patrick BANNEUX** pour l'entretien annuel sur le fonctionnement et les projets de l'AD59a.

#### ■ **RENDEZ-VOUS AVEC FAC-SIMILE – 24 MAI 2024 (P. BANNEUX)**

David DERIQUE, P-DG, a remis aux Restos du Cœur les résultats d'une collecte interne de denrées alimentaires et de vêtements.

Cette rencontre a permis d'évoquer toutes les possibilités de partenariat entre cette société et l'AD59a.

A noter que FAC-SIMILE a mis en place une politique de RSE et Développement Durable.

Monsieur DERIQUE viendra prochainement visiter le Siège et ce sera l'occasion de lui proposer d'intégrer ses salariés en tant que bénévoles d'un jour, comme c'est déjà le cas pour BONDUELLE, par exemple.

#### ■ **APPEL TELEPHONIQUE DE BONDUELLE – 24 MAI 2024 (P. BANNEUX)**

Benoît BONDUELLE organise une opération « vente des invendus » en octobre 2024 : le reliquat serait offert à l'Association. Il n'y aura pas de publicité liée aux Restos du Cœur ; en revanche, l'information sera communiquée sur le fait que les denrées non vendues seront données à une association.

#### ■ **ACTIVITE SRE**

**Hortense LAMBERT** et **Bruno DUBOT** ont rencontré une ancienne CIP de l'AD59a, aujourd'hui salariée chez IMPULSION METROPOLE SUD-SIAME, nouvelle association territoriale née de la fusion entre Mission Locale, Maison de l'Emploi et Office Intercommunal.

Cette structure informe et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire vers la qualification et l'emploi : découverte des métiers et des formations, rédaction de CV font partie des basiques. Un coup de pouce à la création d'entreprise est également proposé. Les salariés se penchent aussi sur les problèmes de logement, des finances et de la vie quotidienne.

Un partenariat avec les Restos du Cœur pourrait être envisagé.

#### ■ **FORMATION DES NOUVEAUX RESPONSABLES DE CENTRES**

**Myriam CATRISSE** : le contenu de la 1<sup>ère</sup> journée « tronc commun » a été révisé par l'AN pour y intégrer le montage d'un projet d'aide à la personne. La gestion des conflits a également été abordée au travers d'un jeu de rôle.

**Hortense LAMBERT** : le groupe, qui a beaucoup apprécié cette formation, souhaite se retrouver pour des moments d'échanges informels.



■ **LANCEMENT DE LA 2<sup>E</sup> PROMOTION DES « PETITS HOMARDS » (B. DELOBEL)**

8 bénévoles féminines ont intégré cette promotion : une partie est déjà responsable adjoint de centre et a assisté à la formation des nouveaux responsables de centres. Certaines ont des profils intéressants mais ne pourront être mobilisées « à plein temps » compte-tenu de leurs contraintes personnelles.

Nous devons réfléchir à une adaptation des missions avec des équipes « volantes ».

■ **MUTUALISATION DES FINANCEMENTS DU CONSEIL REGIONAL (Z. ZAROURI)**

Un pré-bilan a été envoyé le 24 mai dernier pour obtenir le solde de 2023 et effectuer la demande de financement au titre de l'année 2024.

Toutes les formations prévues ont été effectuées dans les différentes AD de la DR1. Les bilans de chacune ont été consolidés par **Solène AMBROISE** et **Alain CARELS**.

■ **FSE (Z. ZAROURI)**

Le bilan est quasiment terminé. Julie DENRY, chargée de mission FSE du Conseil Départemental du Nord, vient au siège le 28 mai prochain pour valider tous les points avant envoi définitif.

■ **DIRECCTE (Z. ZAROURI)**

Nous avons reçu les conventions : il nous est accordé 31,59 ETP au titre de 2024.

■ **CIP (Z. ZAROURI)**

Pour des raisons de santé, **Yasmine AMROUCHE** sera en arrêt à compter du 11 juin prochain pour une durée non connue à ce jour. Elle sera remplacée par **Andréa DIMPRE**, stagiaire.

## **POINT SUR LES ACTIVITES DES CENTRES**

■ **CONTROLES D'HYGIENE (P. BANNEUX)**

Nous ne devons pas nous contenter de consulter les rapports EUROFINs : nous devons mettre en place les mesures adéquates.

Il est envisagé de créer des formations communes aux 4 « têtes de réseaux ».

La Délégation Régionale, consciente du problème que pose ce sujet, a nommé **José LECLERCQ** « Référent Hygiène » pour la DR1.

Il est urgent de nommer un « Référent Hygiène » pour l'AD59a => **Action : H. LAMBERT (Pôle Bénévolat)**.

### ■ RESTO-CHAUD (P. BANNEUX)

Les responsables de soirée se sont réunis le 24 mai dernier.

Le nombre de repas servis chaque soir est en nette augmentation et se situe désormais aux alentours de 190 et il est difficile d'accueillir les gens dans de bonnes conditions : il arrive que tous les demandeurs ne puissent bénéficier d'un repas complet faute de denrées suffisantes.

La raison tient dans le fait que l'association UTOPIA dirige systématiquement vers le Resto-Chaud tous les migrants nouvellement arrivés et refuse de se coordonner avec nous. Il nous faut établir un dialogue avec des échanges authentiques et honnêtes.

A noter que le Resto-Chaud, qui accueille tout le monde sans conditions, reçoit des familles qui ne pourraient s'inscrire à l'aide alimentaire car dépassant largement le barème ; d'autres qui bénéficient de l'aide alimentaire distribuée dans un centre et qui viennent bénéficier de dîners gratuits.

### ■ LILLE COLI

Nous avons reçu une information quant à la destruction envisagée de ce bâtiment.

### ■ « RESTO BEBE » DE TOURCOING<sup>1</sup>

**Patrick BANNEUX** souhaite qu'une réflexion soit menée, avec les bénévoles du centre de Tourcoing Europe, quant à la bonne utilisation de la subvention de 3 k€ accordée par le CCAS. Leur savoir-faire et leur expertise seront utiles pour comprendre les besoins de la petite enfance, le but étant d'en faire profiter les centres de Tourcoing inscrits dans cette politique ; ce besoin n'est pas seulement de bénéficier de couches et de lait au-delà des 18 mois de l'enfant, même s'il est concevable que c'est financièrement intéressant pour les familles accueillies.

Une réunion est prévue début juin.

**Dany DELBECQ** : la dotation hebdomadaire de couches, lait et petits pots n'est pas destinée à assurer tous les besoins des bébés ; c'est une aide. Le centre de Tourcoing Europe a toujours utilisé cette subvention pour compléter l'apport des Restos du Cœur.

**Béatrice DELOBEL** : ce centre a mis en place un véritable accueil des familles avec bébés/enfants (salle spéciale, vestiaire spécialisé, matériel de puériculture, ...) avec des bénévoles issus des métiers de la petite enfance.

**Patrick BANNEUX** : s'intéresser aux besoins des personnes c'est également s'intéresser à ceux des tous petits y compris en matière d'éducation. Les professionnels qui œuvrent dans ce centre doivent pouvoir nous dire comment accompagner une famille et ne pas tomber dans le travers « on donne, on donne, on donne ». Si un livre ou un jeu peut être important, pourquoi ne pas l'acheter ? Leur savoir-faire doit profiter à tous.

---

<sup>1</sup> Copie de l'email envoyé au responsable du centre en Annexe 1.

Il est difficile de mettre en place des actions liées à la petite enfance quand on n'a pas mené une réflexion sérieuse au préalable. Notre responsabilité, en tant qu'association, est d'en faire un vrai sujet.

**Bruno JOLY** précise que, si cette subvention est utilisée pour acheter des couches, il faudra procéder à une substitution. Il rappelle que la petite enfance est une priorité de l'AN qui est en train de monter une architecture d'accompagnement dans les AD.

#### ■ **HAUBOURDIN (P. BANNEUX)**

Le centre est partagé avec la Banque Alimentaire (Haubourdin Solidarité) dont la responsable, adjointe au Maire, remet en question l'activité des Restos du Cœur dans ce local.

Une visite, en toute sympathie, s'impose => **Action : H. LAMBERT et C. HAYART.**

#### ■ **TOURCOING EPIDEME (M. CATRISSE)**

A l'origine, la Bourle de Tourcoing disposait des 2 salles du local mais ne les utilisait qu'occasionnellement. La Mairie a donc octroyé l'une d'elles aux Restos du Cœur, ce qui a fait naître un conflit.

Une réunion a été organisée avec la Mairie qui a précisé que la Bourle doit l'informer au préalable de ses besoins éventuels de la 2<sup>e</sup> salle et doit en avvertir Les Restos du Cœur.

Par ailleurs, la Mairie fait le nécessaire pour trouver les fuites et réparer la toiture et le plafond, la salle n'étant plus utilisable en l'état suite aux inondations récentes : réintégration dans le local, au mieux en septembre.

Il a été convenu qu'une nouvelle réunion serait organisée à l'issue des travaux pour déterminer qui fait quoi, les modalités, le calendrier d'occupation, ...

**Zohra ZAROURI** : il n'y a pas de convention entre la Mairie et la Bourle pour l'occupation du local ; seule existe une convention avec Les Restos du Cœur qui sont assurés pour cette occupation. Il serait donc judicieux de demander au service juridique de la Ville de Tourcoing d'assister à la prochaine réunion car la Mairie serait difficulté en cas d'incident avec les personnes de la Bourle.

Le centre de Tourcoing Salengro, fermé pendant la campagne d'été, a été trouvé comme solution de repli jusque fin juin, le local étant occupé par les centres aérés en juillet et août.

Un autre problème s'est fait jour : les personnes accueillies de Salengro ont appris que le centre est ouvert le lundi pour accueillir celles d'Épidème et s'y rendent pour bénéficier de l'aide alimentaire au lieu de se présenter dans le centre dans lequel elles ont été affectées pour la campagne d'été.

#### ■ MARQUETTE (M. CATRISSE)

Le local est partagé avec la Banque Alimentaire (Marquette Solidarité). La ville nous en propose un autre de 200 m<sup>2</sup> dans lequel elle souhaiterait également installer une épicerie solidaire. Une étude va être menée par la Mairie. Les coordonnées de **Guy GRARD** ont été communiquées.

#### ■ CENTRE ITINERANT (Z. ZAROURI)

Nous n'avons toujours pas reçu l'attestation d'assurance pour le local de stockage d'Emmerin<sup>2</sup>.

Tant que le camion ne sera pas sorti d'usine puis aménagé, le Bureau a accordé l'utilisation du Duster disponible à Wattrelos à compter du 3 juin prochain. Or ce véhicule n'est pas équipé pour transporter des denrées fraîches.

**Patrick BANNEUX** : il a été convenu que, tant que le véhicule adéquat ne sera pas disponible, aucune denrée fraîche ne sera transportée. Les bénévoles prépareront d'avance des colis alimentaires de denrées « sèches » dans le local d'Emmerin. Voir avec l'Economat s'il est possible de fournir des caisses pour le transport des sacs => **Action : Z. ZAROURI**.

40 inscriptions ont déjà été faites.

#### ■ ENGAGEMENT D'EQUIPES (Z. ZAROURI)

Les Responsables de centres doivent signer chaque année un document d'engagement. Il en va de même pour les Responsables d'ACI au titre du chantier dont ils ont la charge => **Action : I. LEBON** – Envoi à Virginie CARRE, Hubert DELOBEL, Michèle LECOUTERE.

### POINT SUR LA TRESORERIE (ALAIN CARELS)

Cf. Annexe 2.

Nous avons reçu la subvention d'équilibre de l'AN (651 k€).

Le besoin net mensuel est de 90 k€.

Nous devrions donc être tranquilles jusqu'en octobre-novembre, période à laquelle les dons privés recommenceront à affluer.

Mise en garde : ce n'est pas parce que notre trésorerie est très positive qu'il faut dépenser à tout va.

*Ce n'est pas « open bar ».*

---

<sup>2</sup> Problème résolu le 30 mai 2024.



## **APPROBATION DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES SUPERIEURS AU MONTANT FIXE PAR LA PROCEDURE « ACHATS »**

### **■ REPARATION D'UN CHARIOT ELEVATEUR (H. DELOBEL)**

Il s'agit de remplacer une roue pour un montant à priori de plus de 600 € (en attente du devis de la Société Jungenreich).

Nous avons déjà fait la même réparation sur un autre chariot en avril 2024 pour un montant de 654.17 € TTC en mars dernier.

#### **Délibération :**

**Les membres du Bureau approuvent cette dépense à l'unanimité.**

## **FIXATION DE LA DATE DE LA PROCHAINE REUNION**

Le Président propose que la prochaine réunion du Bureau soit fixée au 10 juin 2024 à **9 heures 30** au Siège de l'AD.

Le Bureau prend note des date et heure de cette prochaine réunion du Bureau.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **■ CAMION POIDS LOURD (Z. ZAROURI)**

Réception prévue en juin.

### **■ DECRET RELATIF AUX CONGES DURANT LES ARRETS MALADIE (Z. ZAROURI)**

La loi n° 2024-364 du 22 avril 2024 vient de mettre fin à la non-conformité du droit français avec le droit européen en matière d'acquisition de congés payés lors d'un arrêt maladie. Dorénavant, les périodes de maladie seront assimilées à du temps de travail, permettant d'acquérir des jours de congé.

La loi est rétroactive et s'applique aux arrêts de travail du 1<sup>er</sup> décembre 2009 au 23 avril 2024.

Le nombre de jours de congés acquis pendant un arrêt pour accident ou maladie d'origine non professionnelle est limité à 2 jours ouvrables par mois ou 24 jours ouvrables (4 semaines) par période de référence.

Cette limite ne concerne pas les arrêts pour accident du travail ou maladie professionnelle, au titre desquels le salarié continue à acquérir 2.5 jours de congés payés par mois dans la limite de 30 jours ouvrables (5 semaines) par an.

Un salarié qui n'aura pas pu poser tous ses congés payés au cours de la période de prise des congés payés, pour cause de maladie ou d'accident, pourra les reporter pendant un délai de 15 mois au terme duquel les congés expireront définitivement.

La loi institue une nouvelle obligation d'information à la charge de l'employeur qui devra désormais informer tout salarié, dans un délai de 1 mois suite à son retour dans l'entreprise après un arrêt maladie, du nombre de jours dont il dispose et de la date à laquelle ils peuvent être posés. Sauf exception, l'information du salarié sur ses droits en matière de congés payés marque le point de départ de la période de 15 mois dont il disposera pour les reporter.

### ■ **COLLABORATION AVEC L'EQUIPE CYCLISTE BELGE INTERMARCHE-WANTY (Z. ZAROURI)**

Maxime SEGERS, Directeur de cette équipe, a contacté l'AD59a pour lui proposer de soutenir les Restos du Cœur. Cette équipe a déjà soutenu d'autres causes via différentes associations en Belgique (Fonds Victor, Justine for Kids, Viva for Life, ...).

Sensible à l'appel lancé par Patrice DOURET à la fin de l'été dernier, il souhaite utiliser la notoriété de l'équipe, des coureurs et la caisse de résonance du Tour de France pour promouvoir et soutenir les Restos du Cœur à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'équipe.

Cette collaboration pourrait s'articuler autour d'axes tels que :

✓ Cagnotte :

- . Mise en place d'une cagnotte via le website des Restos du Cœur AD59a. Pour toute personne contribuant durant le mois de juillet, une chance de participer à un tirage au sort pour gagner 1 vélo de course de l'équipe (valeur 9 500 €) et 5 tenues cyclistes (valeur 200 €).
- . Relais de l'opération via leurs réseaux sociaux (1 million de followers) + utilisation de la caisse de résonance du mois de juillet pour récolter un montant conséquent.

✓ Média :

- . Visibilité pour les Restos du Cœur via l'équipe. Sur le maillot ? Les casquettes ? Les véhicules ? Opérations RS ?
- . Une journée Restos du Cœur sur la course : invitation au Responsable Départemental, au Président National et à des ambassadeurs (les fils de Coluche ?).

Nous avons informé Maxime SEGERS que nous sommes à la recherche de financements pour les chambres froides et la cuisine qui sont 2 projets importants pour notre AD. La cagnotte pourrait être lancée dans ce cadre.

**Bruno JOLY** : cette opération doit être validée par l'AN et les fonds récoltés « fléchés » AD59a.

**Patrick BANNEUX** : Au-delà de l'aspect financier, ce qui est intéressant c'est que beaucoup de jeunes de notre région sont passionnés par ce sport et pourraient être mis en contact avec cette équipe. Il serait bien de travailler sur le fond et d'offrir des perspectives à ces jeunes. Des relations fortes doivent être nouées en ce sens => **Action** : **Z. ZAROURI** (visiter l'équipe à Tournai).

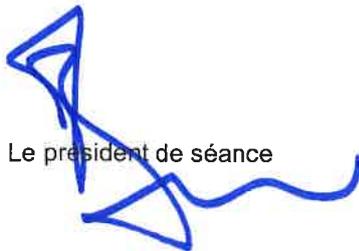
**Zohra ZAROURI** demande à **Bruno JOLY** de réclamer à l'AN les fonds collectés lors du lancement de la cagnotte au profit de l'AD59a suite au vandalisme de septembre 2023.

■ **REUNIONS A VENIR**

- ✓ DR1 – Bilan de mi campagne – 4 juin : **P. BANNEUX, H. LAMBERT** et **Z. ZAROURI**.
- ✓ 2<sup>e</sup> réunion RD / RO (Directeurs) à l'AN – 5 et 6 juin : **P. BANNEUX** et **Z. ZAROURI**.
- ✓ Réunion PAD – 19 juin – Société AVRIL Beauté
- ✓ La réunion du Bureau du 24 juin se déroulera sur une journée.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.



Le président de séance



Le secrétaire de séance

Annexes :

1. Copie de l'email envoyé au centre de Tourcoing Europe.
2. Point sur la trésorerie
3. Feuille de présence

## ANNEXE 1 – RESTOS BEBES DE TOURCOING

De : Patrick BANNEUX

A : Philippe DUMORTIER

24 mai 2024

Daniel,

Comme tu le sais, l'Association Nationale a proposé que l'accueil et l'accompagnement des tous petits ne soit pas réservés aux seuls Restos Bébés.

Cette décision a besoin d'être approfondie, discutée, actualisée au regard notamment de l'expérience qui est celle de votre centre.

Prendre conscience que l'accueil, ce n'est pas seulement distribuer du lait et des couches doit résonner avec votre expertise et votre expérience.

C'est donc à une proposition de rencontre, d'échange que je vous convie car comprendre les mécanismes d'empathie, de réceptivité, de disponibilité, d'apprentissage des bébés et des jeunes enfants est un défi que nous pouvons relever ensemble.

Chaque enfant est unique. Votre centre a beaucoup à nous apprendre, à nous donner à observer et à réfléchir. Pour cela, je vous propose de partir du bilan de vos activités.

Bien évidemment, je ne remets pas en cause l'attribution de la subvention du CCAS pour les centres de Tourcoing.

Mais prenons l'occasion de réfléchir de façon nouvelle.

Je vous remercie par avance de votre réponse.

Patrick BANNEUX

Président de l'AD59A

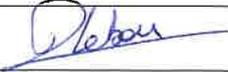
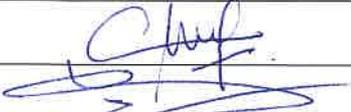
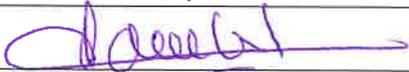
## ANNEXE 2 – POINT SUR LA TRESORERIE

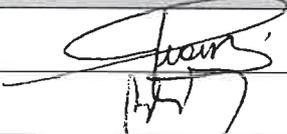
PREVISION DE TRESORERIE au 27/05/2024

	mai		juin		juillet		août		
	2	15	15	30	15	30	15	31	
solde compte courant	91 539								
solde livret	861 551								
don exceptionnel à conserver pour chambres froides	-60 000								
subvention exceptionnelle Marcq en Baroeul (achat PL)	-10 000								
subvention exceptionnelle MEL (achat PL)	-40 000								
avance région sur achat poids lourd	-12 000								
don privé achat PL	-40 000								
virement de ROOLE sur véhicule WEPPEES	-15 000								
virement AN sur véhicule WEPPEES	-30 833								
<b>ENCAISSEMENTS</b>									
DONS PRIVES									
remboursement AN (frais avancés par AD)			2 000	2 000		2 000		2 000	
subvention AN									
MANIFESTATIONS									
ASP REMBOURSEMENT			62 000	62 000		62 000		62 000	
remboursement FORMATION			1 000	1 000					
SUBVENTIONS municipales			1 000	1 000					
SUBVENTIONS département									
SUBVENTIONS Région									
SUBVENTIONS DIVERSES									
<b>TOTAL ENCAISSEMENTS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>66 000</b>	<b>66 000</b>	<b>0</b>	<b>64 000</b>	<b>0</b>	<b>64 000</b>	
<b>DECAISSEMENTS</b>									
<b>INVESTISSEMENTS</b>						28 000			28 k€ part Région PL non reçue
ACHAT PETIT MATERIEL (hors frigos)			1 000	1 000		1 000		1 000	
ACHAT PETIT MATERIEL (frigos, micro ondes, cafetières)				1 000		1 000		1 000	
ACHAT POUR CENTRE ITINERANT			5 000						
EDF/GDF/CHAUFFAGE/EAU		10 000	0	10 000		10 000		10 000	
FOURNITURES DE BUREAU/informatique			1 500	1 000		1 000		1 000	
LOYERS IMMEUBLE			3 500	500		3 500		500	
LOCATION MATERIEL&VEHICULES			1 000	1 000		1 000		1 000	
ENTRETIEN&REPARATION(LOCAUX&VEHICULES)			4 000	3 000		3 000		2 000	
ENTRETIEN & MAINTENANCE MATERIEL			2 000	3 000		2 000		2 000	
SALAIRES bruts CDI			25 000	25 000		25 000		24 000	
SALAIRES bruts CDDI			49 000	49 000		49 000		50 000	
CHARGES SOCIALES urssaf				35 000		35 000		35 000	
CHARGES SOCIALES Humanis (retraite)				6 000		6 000		6 000	
CHARGES SOCIALES (mutuelle, Mutex)					3 000		4 000		
TELEPHONE+AFFRANCHISSEMENTS				2 700		2 700		2 700	
CARBURANT				2 000		2 000		1 000	
FORMATION				2 000		2 000		1 000	
SOCIÉTÉ PAYE				1 000		1 000		10 000	
FRAIS DE DEPLACEMENTS (formations)			800	500		500		0	
FRAIS DE DEPLACEMENTS (courant)			1 000	1 000		1 000		1 000	
IMPOTS&TAXES			1 000			1 000			
COLONIES+vacances familles						60 000		3 000	
autres charges		5 000	3 000	5 000	4 000	3 000	3 000		
<b>TOTAL DECAISSEMENTS</b>	<b>0</b>	<b>15 000</b>	<b>97 800</b>	<b>63 700</b>	<b>93 000</b>	<b>61 700</b>	<b>181 000</b>	<b>68 700</b>	<b>86 500</b>
<b>SOLDE</b>	<b>776 090</b>	<b>761 090</b>	<b>729 290</b>	<b>665 590</b>	<b>638 590</b>	<b>576 890</b>	<b>459 890</b>	<b>391 190</b>	<b>368 690</b>
<b>BESOIN DE TRESORERIE MENSUEL NET</b>			<b>46 800</b>	<b>90 700</b>		<b>178 700</b>		<b>91 200</b>	

**REUNION DU BUREAU EN DATE DU 27 MAI 2024**

**FEUILLE DE PRESENCE**

MEMBRES	SIGNATURE
Patrick BANNEUX, Président	
Isabelle LEBON, Secrétaire Départementale	
Alain CARELS	
Myriam CATRISSE	
Dany DELBECQ	
Béatrice DELOBEL	
Bernard DESCAMPS	EXCUSE
Guy GRARD	Excusé
Hortense LAMBERT	

INVITES	SIGNATURE
Zohra ZAROURI, Invitée permanente	
Bruno JOLY, Chargé de mission	
<del>Deloitte</del>	

La présente feuille de séance est arrêtée à...7... membres du Bureau sur les...9... membres composant le Bureau.

Il est constaté que le quorum est atteint.



Le président de séance



Le secrétaire de séance